Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.23 Vœu relatif à l'émergence d'un écosystème de professionnels de la réparation.

Le Conseil de Paris,

Considérant le fonds de réparation adopté dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Elle indique que tout consommateur qui se rendra chez un réparateur labellisé par l'État aura droit à une réduction significative du total de la facture de réparation ;

Considérant que depuis le 1er janvier 2021, l'indice de réparabilité est déployé sur 5 catégories de produits électroménagers et électroniques. Cet outil, prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, vise une meilleure information du consommateur sur le caractère plus ou moins réparable de ses achats. Par une notation sur 10 et un code couleur allant du rouge au vert en passant par l'orange, elle informe désormais le consommateur sur la facilité estimée de réparation du bien qu'il compte acheter ;

Considérant l'étude de mars dernier de l'ADEME 81 % des Français ont une bonne image de la réparation, mais 36 % seulement réparent ou font réparer leurs produits quand ils tombent en panne. Les consommateurs renoncent à la réparation lorsqu'elle coûte en moyenne plus de 30 % du prix du neuf ;

Considérant que l'action des Repair Café et des autres structures proposant des services de réparation et d'information du consommateur, mériterait, au regard de cette nouvelle loi, d'être mieux développée.

Considérant le travail déjà engagé par la Ville de Paris pour l'accompagnement d'initiatives locales pour le réemploi sur son territoire et la promotion de l'économie circulaire à travers un plan économie adopté à l'unanimité en juillet 2017, et deux feuilles de route de 15 actions, adoptées en juillet 2017 et novembre 2018 ;

Sur la proposition de Carline LUBIN-NOËL, Geoffroy BOULARD et les élus du groupe Changer Paris, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- que la Ville favorise l'émergence d'un écosystème de professionnels de la réparation pour accompagner les Parisiennes et les Parisiennes vers une consommation durable et des produits plus responsables.